

CARMIGNAC PORTFOLIO INVESTISSEMENT

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



K. Barrett

UN FONDS ADAPTÉ À UN MONDE EN PLEINE MUTATION

Durée minimum de placement recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3	4*	5	6	7

Classification SFDR** :

Article 8

Carmignac Portfolio Investissement est un fonds d'actions internationales cherchant à offrir une exposition aux entreprises présentant un profil de croissance séculaire sans contrainte sectorielle, géographique ni de style d'investissement⁽¹⁾. Le Fonds investit dans des entreprises à travers le monde qui créent de la valeur grâce à l'innovation, la technologie et/ou à une offre de produits unique sans délaisser la recherche de rentabilité.

Le Fonds vise également, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, à surperformer son indicateur de référence⁽²⁾ à travers une approche d'investissement durable.

POINTS CLÉS



Un Fonds actions internationales cherchant à s'exposer à des **entreprises qui prospèrent dans un monde en évolution**.



Une approche sans contrainte pour dénicher des entreprises prometteuses et sous-évaluées avec un potentiel à long terme.



Une attention particulière portée sur les **entreprises innovantes**, ayant une équipe de direction compétente, et qui offrent des produits jugés « indispensables ».



Une sélection des **entreprises dont le prix de marché est inférieur à sa valeur intrinsèque** pour optimiser la génération d'alpha.

NOS CONVICTIONS FONDAMENTALES

Investir dans des entreprises qui apportent une **valeur ajoutée à leurs clients** est essentiel pour maximiser les rendements à long terme.



TECHNOLOGIE

La technologie au sens large est au cœur des gains de productivité, favorise le progrès et constitue une des réponses aux grands défis futurs.



SANTÉ

La recherche liée à la santé recèle un immense potentiel d'innovation et de croissance pour l'avenir.



RESSOURCES

L'utilisation efficace des ressources est un critère fondamental dans l'investissement.



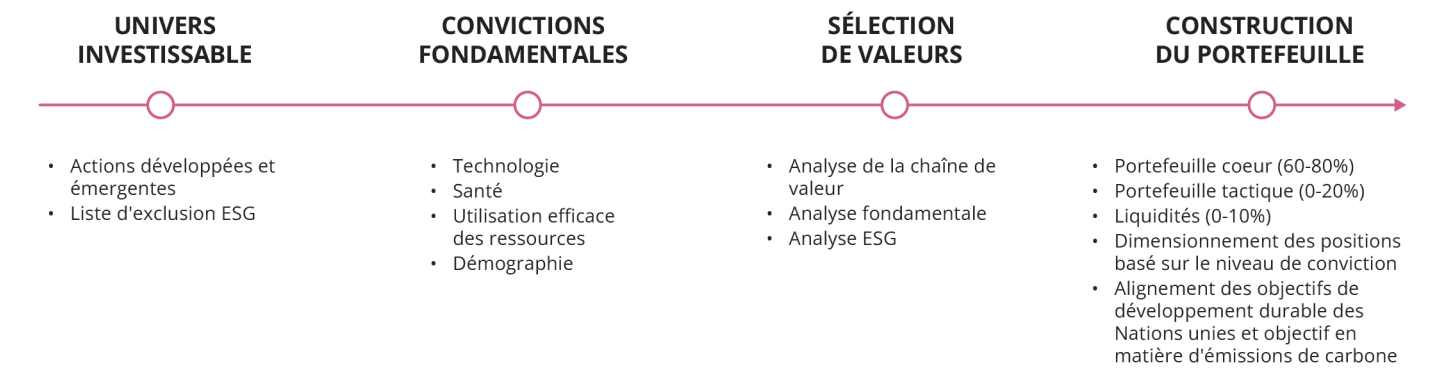
DÉMOGRAPHIE

L'investissement passe par une bonne compréhension du défi démographique qui impactera les entreprises et la société.



* Pour la part Carmignac Portfolio Investissement A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj/locale=fr>. (1) D'autres contraintes peuvent s'appliquer. Veuillez vous référer au prospectus. (2) Indicateur de référence : MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis). (4) L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence.

APERÇU DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	19/11/2015	CARIAEC LX	LU1299311164	Capitalisation	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.59%	20%	—
A USD Acc Hdg	19/11/2015	CARIAUC LX	LU1299311677	Capitalisation	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.7%	20%	—
E EUR Acc	19/11/2015	CARIEEC LX	LU1299311834	Capitalisation	Max. 2.25%	—	—	2.56%	0.59%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARPIFE LX	LU0992625839	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.59%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com